

Pomme de terre

du 9 juin 2015

En résumé :

- **Grandes majorité des parcelles encore au stade tubérisation.**
- **Mildiou : conditions chaudes et sèches défavorables au champignon. Niveau de risque très faible jusqu'à jeudi mais risques orange en fin de semaine potentiellement propices aux contaminations.**
- **Insectes : nouvelles captures importantes de *Myzus persicae* et observations d'ailes et d'aptères très fréquentes en parcelles nécessitant de prendre en compte le risque dans les situations sensibles (variétés sensibles aux viroses, production de plant).**

RESEAU 2015

29 parcelles ont été enregistrées sous Vigicultures. 24 parcelles ont été renseignées cette semaine.

CONTEXTE

Mis à part les toutes dernières plantations du 10 mai, la majorité des parcelles sont en croissance active, au stade tubérisation avec des développements végétatifs très homogènes.

30% des parcelles suivies sont au stade apparition des inflorescences.

Hormis sur Chartres, absence de pluie au cours des 5 derniers jours nécessitant de poursuivre les irrigations pour maintenir les buttes humides.

INSECTES

Observations sur le réseau

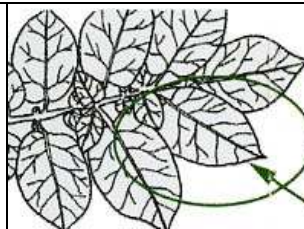
Avec le temps chaud et sec, augmentation des populations de pucerons ailés et d'aptères dans de nombreuses parcelles (près de la moitié des parcelles suivies dans le cadre du réseau) dans tous les départements de la Région.

En parallèle, présence d'auxiliaires (coccinelles notamment).

Pas de doryphore signalé au cours de la semaine passée.

Observation des pucerons

- Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir l'une ou l'autre des folioles latérales jouxtant la foliole terminale.
- Observer la présence ou non de pucerons sur cette foliole.
- Répéter l'opération 40 fois sur des plantes différentes.



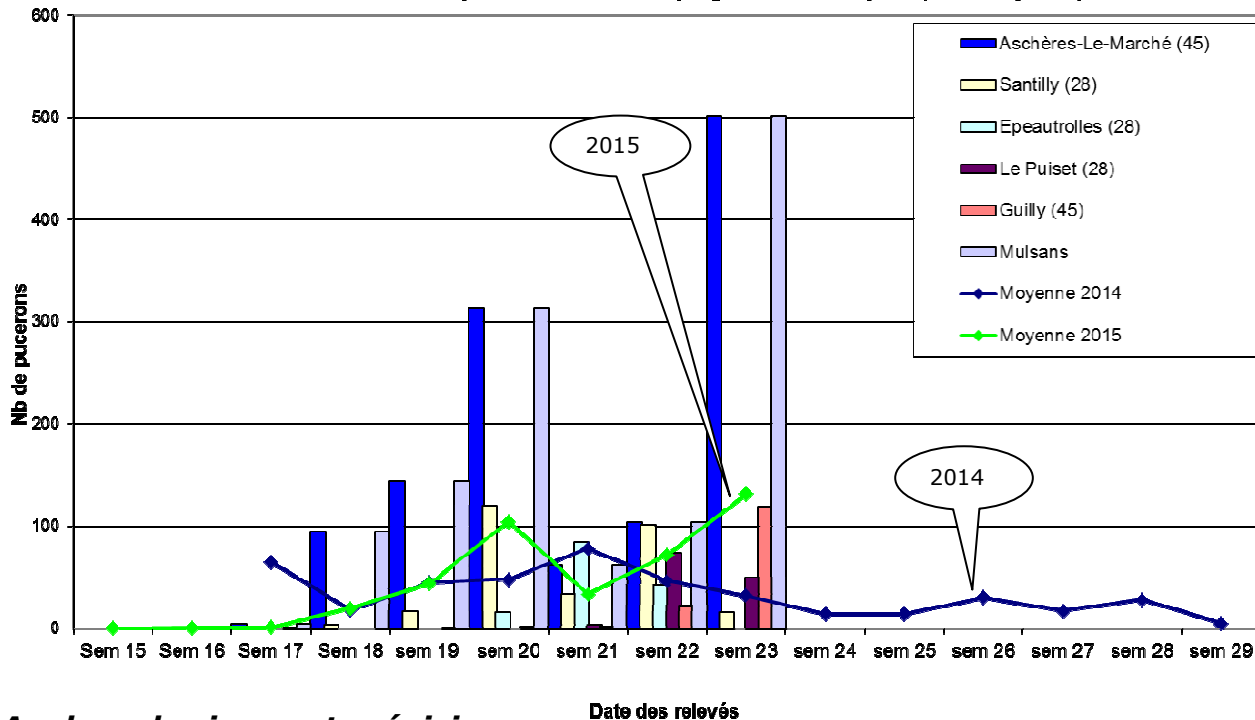
Seuil de nuisibilité pucerons

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de pucerons.

Piégeages sur le réseau de suivi des vols mis en place sur la région Centre.

Avec les conditions sèches et douces, fortes captures de pucerons (*Myzus persicae*, principal vecteur du virus Y et du virus de l'enroulement) enregistrées sur la grande majorité des piégeages de la Région, et notamment dans le Loiret et le Loir-et-Cher.

**Evolution des populations de pucerons en 2015 (comparaison captures moyennes 2014)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)**



Analyse du risque et prévisions

Date des relevés

Conditions moins venteuses et douces pour les 8 jours à venir encore favorables aux vols et à l'installation des pucerons, mais aussi à l'installation des auxiliaires.

En production de plants, le risque pucerons reste très élevé.

En pomme de terre de consommation, avec l'observation fréquente d'ailés et des premiers aptères dans les parcelles, le risque puceron est maintenant bien présent et nécessite un suivi régulier dans les parcelles avec des variétés sensibles aux viroses. Observez également la présence d'auxiliaires

MILDIOU

Observations sur le réseau

Aucune nouvelle tâche de mildiou n'a été signalée au cours des 8 derniers jours en parcelle ou sur tas de déchets. L'environnement reste globalement sain.

Rappels :

- **Quand le mildiou est présent dans l'environnement, il faut redoubler de vigilance et plus que jamais mettre en œuvre les mesures prophylactiques pour ralentir la progression de la maladie.**
- **La sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.**
- **Compte tenu du risque mildiou dans certains secteurs (Eure et Loir notamment), la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou.**

Situation au 09 Juin 2015

Les cycles de mildiou continuent leurs progressions. L'Eure-et-Loir reste le département où cette progression est la plus rapide, d'autant plus avec le risque de précipitations annoncé en fin de semaine.

Analyse du risque mildiou en région Centre au 09/06 (résultats issus de Mileos®)

Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 09/06	Niveau de risque au 09/06	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil de nuisibilité atteint du 09/06 au 11/06 ?			Pluie (en mm) depuis le 05/06
					VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Chartres (8h)	En attente de la 6 ^{ème}	nul	-	NON	NON	NON	6.5
	Guillonville (6h)	6 ^{ème} - 7 ^{ème} en cours	nul	05/06 pour VS et VI	NON	NON	NON	0.8
	Louville (6h)	6 ^{ème} - 7 ^{ème} en cours	très fort	05/06 et 06/06 pour VS, VI et VR	NON	NON	NON	0.2
	Pré-Saint-Evroult (6h)	6 ^{ème} - 7 ^{ème} en cours	très fort	05/06 pour VS, VI et VR	NON	NON	NON	0
	Rouvray (5h)	5 ^{ème} incubée - 6 ^{ème} - 7 ^{ème} en cours	très fort	05/06 et 06/06 pour VS, VI et VR	NON	NON	NON	0
	Viabon (6h)	6 ^{ème} - 7 ^{ème} en cours	très fort	05/06 ET 06/06 pour VS, VI et VR	NON	NON	NON	0.2
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	En attente de la 5 ^{ème}	nul	-	NON	NON	NON	0
	Ouzouer le Marché (6h)	En attente de la 6 ^{ème}	nul	-	NON	NON	NON	0
	St Léonard en Beauce (3h)	5 ^{ème} incubée	nul	-	NON	NON	NON	0
Loiret (45)	Amilly (5h)	En attente de la 4 ^{ème}	nul	-	NON	NON	NON	0
	Boisseaux (4h)	En attente de la 4 ^{ème}	nul	-	NON	NON	NON	0
	Férolles (4h)	En attente de la 4 ^{ème}	nul	-	NON	NON	NON	0
	Gien (4h)	4 ^{ème} incubée	nul	-	NON	NON	NON	0
	Outarville (7h)	4 ^{ème} incubée	nul	-	NON	NON	NON	0
	Pithiviers (2h)	4 ^{ème} incubée	nul	-	NON	NON	NON	0
Essonne (91)	Boigneville (6h)	5 ^{ème} incubée	faible	-	NON	NON	NON	0

* VS = variétés sensibles VI = variétés intermédiaires VR = variétés résistantes

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.
Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, COMITE CENTRE ET SUD, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs - Agropithiviers, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

La 3^{ème} génération a finie d'incuber sur toutes les stations.

Le risque est donc présent pour les variétés sensibles sur toute la Région.

La 4^{ème} génération a finie d'incuber pour toutes les stations de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher, de l'Essonne ainsi que sur Gien, Pithiviers et Outarville dans le Loiret.

Le risque est donc présent pour les variétés intermédiaires sur ces départements.

La 5^{ème} génération a finie d'incuber pour les stations de Chartres, Guillonville, Louville, Pré-Saint-Evroult, Rouvray, Viabon, Ouzouer le Marché, St Léonard en Beauce et Boigneville.

Le risque est donc présent pour les variétés résistantes sur ces secteurs.

Le seuil de nuisibilité a été atteint le 05/06 ET le 06/06 pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes UNIQUEMENT en Eure-et-Loir sur les stations Louville, Viabon et Rouvray.

La station de Pré-Saint-Evroult a atteint le seuil de nuisibilité pour les trois types de variétés le 05/06.

La station de Guillonville n'a atteint ce seuil que pour les variétés sensibles et intermédiaires le 05/06.

NB : Il arrive qu'aucune génération ne soit en cours sur des stations météo (exemple d'Amilly). Cela signifie que la dernière génération finie d'incuber est « morte ». Le risque est donc nul pendant cette période. Dès que les conditions seront favorables une nouvelle génération viendra à la suite.

Exemple : s'il n'y a aucune génération après la 3^{ème}, c'est la 4^{ème} qui apparaîtra dès le retour des conditions favorables au développement du mildiou. On ne repart pas en génération 1.

Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo : temps perturbé en fin de semaine. Risques d'averses dès demain après-midi puis de la pluie et des orages sont attendus à partir de Jeudi en fin de journée. Samedi prochain devrait être stable mais un retour des orages est attendu dimanche.

Ces conditions sont favorables au mildiou. Il faudra être vigilant en fin de semaine, surtout dans le département de l'Eure-et-Loir.

Analyse du risque :

Les 4^{èmes} et 5^{èmes} générations ayant déjà terminé leur incubation sur l'ensemble des secteurs de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et de l'Essonne, le risque est à prendre en compte sur tous les types variétaux dans ces départements.

Dans le Loiret, le risque est à prendre en compte uniquement sur les variétés sensibles et intermédiaires.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil de nuisibilité ne devrait pas être atteint pour tous les départements de la Région Centre du 09 au 11 Juin. Cependant la météo changeante et le risque de précipitations pourraient changer cette tendance en toute fin de semaine.

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

- Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
- Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
- Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
- **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, COMITE CENTRE ET SUD, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs - Agropithiviers, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018